

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le vendredi 30 novembre 2021 à 16 heures, le tout en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, sous la présidence de madame la mairesse Gracia Kasoki Katahwa, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Stéphanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington;
 Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
 Despina Sourias, , conseillère du district de Loyola;
 Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 16 h.

RÉSOLUTION CA21 170280

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Peter Mcqueen

D'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021 à 16 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Gracia Kasoki Katahwa Remercie les électrices et électeurs de leur appui, se dit enthousiaste à l'idée de travailler pour améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents de l'arrondissement.
- Despina Sourias Remercie les électrices et électeurs du district de Loyola de leur confiance.
- Sonny Moroz Souhaite bon Hanouka à la communauté juive.



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Aucune question ou demande du public.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RÉSOLUTION CA21 170281

NOUVELLE DATE POUR LA SÉANCE ORDINAIRE REPORTÉE

Il est proposé par Gracia Kasoki Katahwa

appuyé par Magda Popeanu

De fixer la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement, initialement prévue pour le 22 novembre 2021, au 6 décembre 2021 à 19 heures.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1213571018

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 16 h 10.



Gracia Kasoki Katahwa
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA21 170280 à CA21 170281 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

